

ADPS

MAISON

DE L'AGRICULTURE

LA ROCHE-SUR-YON



FORMATION CONTINUE

BP REA

Niveau 4

Formation
conventionnée par le
Conseil Régional des Pays
de la Loire avec le concours
du Fond Social
Européen

OBJECTIFS

- Obtenir la capacité professionnelle nécessaire à l'installation et l'éligibilité aux aides publiques.
- Acquérir les capacités utiles à un chef d'entreprise agricole
- Former des salariés agricoles hautement qualifiés, responsables d'élevage, responsables d'entreprise agricole.

CALENDRIER

- Cette formation débute :
 - en janvier si participation au module de remise à niveau,
 - sinon en février.
- Elle se termine en décembre.

POINTS FORTS

- Formation réalisée dans les locaux de la maison de l'agriculture, à proximité des différents services agricoles.
- Savoir-faire pratiques chez des agriculteurs partenaires.
- Accompagnement au projet d'installation.
- Des formateurs issus du monde professionnel.
- Durée individualisée

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

CETTE FORMATION EST POUR VOUS SI...

- Vous êtes agé(e) de plus de 18 ans
- Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAPA, BEPA, etc) ou supérieur figurant au RNCP, ou vous avez suivi une scolarité complète de classe de seconde
- Vous justifiez d'une année d'expérience professionnelle à temps plein (1820^h)

Pour les candidats n'ayant pas le niveau correspondant, une année d'activité professionnelle dans un secteur agricole est requise, ou trois années dans un secteur non agricole.

DURÉE DE LA FORMATION ADAPTÉE À VOS BESOINS

Selon vos dispenses et allègements, les durées en centre et en entreprise peuvent varier

- Durée en centre* : 35 semaines soit 1200 heures
- Durée en entreprise : 9 semaines soit 315 heures

* Le parcours de formation est personnalisé en fonction de votre parcours antérieur. Une remise à niveau avant l'entrée en formation peut-être également proposée (4 semaines en janvier).

DIPLÔME

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole est un diplôme du Ministère de l'Agriculture, permettant l'octroi des aides à l'installation.

DÉBOUCHÉS

- Chef d'exploitation agricole
- Salarié d'exploitation agricole hautement qualifié

SITUATION ADMINISTRATIVE ET RÉMUNÉRATION

Cette formation donne le statut de stagiaire de la formation professionnelle continue. Pour les demandeurs d'emploi, le stagiaire est rémunéré soit par le Conseil Régional, soit par Pôle Emploi (ARE). Pour les autres statuts (indépendants, salariés), contactez l'ADPS au 02 51 36 82 48

PROCÉDURE D'ADMISSION

Pour les demandeurs d'emploi, rencontre avec votre conseiller Pôle Emploi, CAP Emploi ou Mission Locale pour validation de votre projet.

Participation à une journée d'information collective et de recrutement.

COÛT DE LA FORMATION

Les frais de formation sont totalement pris en charge par le Conseil Régional des Pays de la Loire pour les demandeurs d'emploi.

Pour les autres statuts, contactez l'ADPS.

Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole est constitué de 7 UC (Unités Capitalisables) à valider pour obtenir le diplôme. Parmi elles, 2 UCARES (Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale à l'Emploi), permettant d'approfondir une thématique et de diversifier ses compétences.

PROGRAMME	
Situations proposées	CONTENU
Modules de remise à niveau	<ul style="list-style-type: none"> Travail sur les pré-requis indispensables au bon suivi de l'action (lecture, calculs, compréhension...)
Se situer en tant que professionnel	<ul style="list-style-type: none"> Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation
Piloter le système de production	<ul style="list-style-type: none"> Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements Gérer le travail
Construire le processus de production dans l'agroécosystème	<ul style="list-style-type: none"> Combiner les différentes activités liées aux productions Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions
Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
Valoriser les produits ou services de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Commercialiser un produit ou un service Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
UCARE agro-équipement	<ul style="list-style-type: none"> Conduire en sécurité des engins de chantier
UCARE transformation	<ul style="list-style-type: none"> Transformer la production laitière ou viande bovine
Méthodes	<ul style="list-style-type: none"> Travaux pratiques, stages en entreprises, apports théoriques, séquences de formation à distance, débriefing, échanges, conduite et utilisation de matériels, manipulation d'animaux et rencontres avec des exploitants

CONTACT

ADPS 85
Maison de l'agriculture
21 Boulevard Réaumur
85013 La Roche-sur-Yon
cedex

Responsable formation :
Sophie Flogny
Assistante de formation :
Lucie Trichereau

ltrichereau@adps85.com

ADPS : 02 51 36 82 48

Remise d'une attestation de capacités à l'issue de la formation

Intervenants : formateurs de l'ADPS et du Groupe Etablières, chefs d'exploitation

* Conditions générales de vente sur demande auprès de l'ADPS